



## Syndicat Mixte Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves



# PLAN DE MOBILISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DU PAYS DE LOURDES ET DES VALLEES DES GAVES

### Annexe 6:

Fiche n° 6 à 9 = Fiches actions de mobilisation

Version définitive

07/02/2015



ENVIRONNEMENT  
GESTION  
AMENAGEMENT

## **Fiche 7: Amélioration de la desserte**

### **Description :**

L'amélioration de la desserte pour chaque bassin d'exploitation s'appuie sur les projets contenus dans les documents de gestion, ou, à défaut, sur les conditions topographiques et les modalités d'exploitation. Les scénarii choisis pour chaque peuplement des différents bassins entraînent un schéma d'amélioration par la création d'une ou plusieurs dessertes utilisant au maximum le réseau existant.

### **Paramètres et modélisation :**

<b>Desserte</b>	<b>Investissement</b>	<b>Cout €/ml</b>	<b>Conditions de réalisation:</b>
<b>Route forestière</b>	Mise au gabarit	40 €	Bande de roulement < 4 m Plateforme < 5 m
	Création	70 €	Pente en travers < 70%, Accès à une voirie adaptée Pente en long : 6/8%, maximum 10% sur segment Places dépôts et de retournements
<b>Piste forestière</b>	Mise au gabarit	10 €	Bande de roulement < 4 m
	Création	20 €	La piste < à 800ml d'une route forestière. Pente en long moyenne < 20%
<b>Transport par câble</b>	Investissement	150 €	Longueur, Accès à une voirie adaptée, Places de dépôt

### **Critères de priorisation des bassins de récolte:**

Indicateur de rentabilité (Volume mobilisé/€ investi)

Projets en cours

### **Partenaires techniques:**

ONF, CRPF, Coopératives, Experts forestiers

### **Aides et partenaires financiers :**

**PDRH/FEADER**

Aide de 80% max dont 70% cofinancés si existence d'une stratégie locale de développement.

**Fiche 8: Modes d'exploitation**

**Description :** Pour chaque peuplement forestier des différents bassins de récolte, un mode d'exploitation est choisi au regard des conditions topographiques, infrastructures existantes et des caractéristiques dendrométriques du peuplement forestier. L'amélioration de la desserte dépend directement du choix de mode d'exploitation.

**Paramètres et modélisation :**

Desserte	Tracteur, Mécanisation classique	Câble mat	Câble long	a. Câble court type <i>Larix : sur tracteur</i>	Mécanisation forte Pente
<b>Modalités d'exploitation</b>	Bucheronnage manuel Débusquage et Débardage au skidder	Bucheronnage manuel Débusquage et Débardage au câble		Bucheronnage manuel Débusquage au câble Débardage au skidder ou porteur	Bucheronnage à l'abbateuse Débusquage au porteur Débardage au porteur
<b>Conditions de mises en œuvre</b>	<b>Mécanisation classique</b> <u>Abattage mécanisé:</u> Pente < 30% Débardage < 1000 m  <b>Tracteur</b> <u>Bucheronnage manuel:</u> 30%< Pente <100%, <u>Débusquage:</u> <60 m amont, <100 m aval de la piste Débardage < 1000 m	- Ligne 400-800m -Route forestière accessible au grumier en amont ou en aval de la ligne de câble. - Route forestière avec sur largeurs + aires de retournement -Absence d'infrastructure en travers des lignes de câble (EDF, Câble ski) -Aire de dépôt indispensable (tri des bois) - Pente < 100%	- Ligne 800-1500m -Route forestière accessible au grumier en amont ou en aval de la ligne de câble. - Route forestière avec sur largeurs + aires de retournement -Absence d'infrastructure en travers des lignes de câble (EDF, Câble ski) -Aire de dépôt indispensable (tri des bois) - Pente < 100%	- Ligne 100-400 m - Route ou piste forestière accessible en amont ou en aval de la ligne de câble avec aires de retournement + place de dépôt. - Place de dépôt ou route accessible au grumier a une distance inférieure à 500 m - Absence d'infrastructure en travers des lignes de câble (EDF, Câble ski) - Pente < 100%	- Accès en amont - Place de dépôt ou route accessible au grumier a une distance inférieure à 500 m - Pente < 70%
<b>Coupe et prélèvement (Modification des paramètres de coupe)</b>	Bois en toute longueur. <b>Tracteur</b> Diamètres > 30cm  <b>Mécanisation classique</b> Résineux : Diamètres < 50 cm Feuillus: Diamètres <25cm	- Couloirs de débusquage : 100 m maxi (optimal 50 m). - IPC indice de prélèvement câble: 0.8 à 1.0 m3/ml - Volume arbre moyen: 1 à 3 m3. Bois en toute longueur - Prélèvement minimum: 70 m3/ha optimal à 100 m3/ha - Volume minimum par coupe : 800 à 1000 m3	- Couloirs de débusquage : 100 m maxi (optimal 50 m). - IPC indice de prélèvement câble: 1.0 à 1.2 m3/ml - Volume arbre moyen: 1 à 5 m3. Bois en toute longueur - Prélèvement minimum: 90 m3/ha optimal à 120 m3/ha - Volume minimum par coupe : 1000 m3	- Couloirs de débusquage : 60 m maxi (optimal 30 m). - IPC indice de prélèvement câble: 0.4 à 0.8 m3/ml - Volume arbre moyen: 0.5 à 2 m3. Bois en billons - Prélèvement minimum: 50 m3/ha optimal à 80 m3/ha - Volume minimum par coupe : 500 m3	- Peuplements résineux, - Bois en billon, diam. < 50-60 cm - Prélèvement > 100 m3/ha, - Surface de coupe > 10 ha
<b>Cout d'explo.</b>	25 €/m3	42 à 47€/m3 suivant débardage amont ou aval	45 à 50€/T suivant débardage amont ou aval	30€/m3 ( 35 € si reprise tracteur)	30€/m3
<b>Aides potentielles</b>	/	Aide régionale		Aide régionale	/
<b>Démarche territoriale</b>	Non	Oui Volumes annuels minimum pour une entreprise : 8 000 m3 /an	Oui Volumes annuels minimum pour une entreprise : 12 000 m3/an	Oui Volumes annuels minimum pour une entreprise : 6000 m3/an	Oui : Expérimentation et validations en cours. Discussion des acteurs de la filière

**Critères de priorisation :**

Marge nette d'exploitation dégagée (critère de financement de la Région), Indicateur de rentabilité (Volume mobilisé/€ investi)

Préfinancement de la coupe / Possibilité de faire référence (chantier pilote) /Projet en cours

### Fiche 9 : Animation foncière

#### Description :

Cette fiche concerne les bassins de récolte présentant un foncier morcelé. Cette action peut s'accompagner d'une amélioration de la desserte.

#### Indicateurs fonciers par bassins de récolte :

Nombre de propriétaires – Part publique/privée – Présence de BnD.

Surface ou volume prélevé moyen par propriétaire

#### Outils d'animation :

Type	Description	Conditions	Résultats	Indicateur du temps d'animation	Indicateurs de réalisation
<b>Animation desserte</b>	Animation foncière à partir d'un projet de création de desserte	- Projet de desserte forestière - Groupe de propriétaires motivés	- Forêts desservies sur plusieurs propriétés  - Création d'un document de gestion en commun	1 ETP = 8 km de desserte  1 journée /propriétaire	- Nombre et linéaire des dessertes - Volume mobilisable, - Surface concernée, - Nombre de propriétaires
<b>Animation publique/privée</b>	Animation foncière à l'initiative de la commune en relation avec l'ONF.	- Coupe en forêt communale prévue.	- Massification des chantiers pour mieux valoriser les bois  - Contractualisation entre forêt publique/propriétaires privés	1 ETP = 20000 m3/an  100 m3 /jour	-Nombre de propriétaires, -Surfaces concernées, - Volume mobilisés, -Nombre de contrats
<b>Coupe groupée</b>	Animation foncière en vue de réaliser une coupe sur une surface donnée	- Structure porteuse nécessaire (Coopérative, ASA,...)	- Massification des chantiers pour mieux valoriser les bois.  - Création d'un document de gestion en commun	1 ETP = 10000 m3/an  1,5 journée /propriétaire	- Volume mobilisé - Nombre de propriétaires - Surface concernée
<b>GEIE/ASLGF/ASA/ASL</b>	Animation foncière en vue de créer une structure de gestion en commun	- Plusieurs propriétés de taille moyenne intéressées.	- Création d'un document de gestion en commun  - Mise en œuvre des actions sylvicoles communes, Massification des chantiers	0.25 ETP / structure	- Nombres de propriétaires contactés, - Nombre et type de structures engagées, -Surfaces concernées
<b>Pastoralisme, AFP</b>	Animation foncière en vue de réaliser une coupe à des fins de reconquête pastorale	- Mise en œuvre de l'exploitabilité - Valorisation minimale de la ressource - Projet pastoral	- Massification des chantiers  - Complémentarité agriculture/forêt	1 ETP = 10000 m3/an  1,5 journée /propriétaire	- Nombre de propriétaires, - Surfaces, - Volumes mobilisés, - Valorisation des produits
<b>Démarche territoriale (Expérimentation et généralisation)</b>	Mutualisation de l'achat de la ressource Filière Bois Energie : structuration en circuit court conditions d'exploitation « internalisée » et autoconsommation des produits Identification des BnD (nombre et type de propriétaires, surfaces) Veille foncière : mutation et transferts de propriétés				

#### Critères de priorisation des bassins de récoltes:

Présence d'un propriétaire « moteur », d'un propriétaire public,

Nombre de propriétaires/volume attendu,

Desserte existante, Chiffre d'affaire généré

#### **Aides financières**

PDRH/FEADER - Fond Carbone

#### **Partenaires**

CRPF, ONF, CDA65, CRPGE - Conventions avec le syndicat mixte pour encadrement

## **Fiche 10 : Prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux**

### **Description :**

L'amélioration de la desserte existante ou le choix du mode d'exploitation peut être conditionné par les contraintes liées à la préservation des enjeux environnementaux, sociétaux et touristiques. L'amélioration de la desserte nécessitera pour la quasi-totalité des bassins de récolte à enjeux quelques précautions ou demandes d'autorisations (Loi sur l'eau, Infrastructures routières, Etude d'impact Natura 2000). Cependant certains bassins présentent des enjeux forts qui nécessiteront de présenter la problématique en amont afin d'établir un schéma d'exploitation adapté aux différents enjeux.

### Type d'enjeux :

- Contrainte à la mise en œuvre des investissements desserte
- Contrainte sur la modalité d'exploitation et/ou sur le prélèvement en coupe

### **Critères de priorisation :**

Existence de zonages réglementaires

Impact visuel

Concertation déjà entamée

### **Actions/Outils :**

- Schéma de desserte pour grouper les demandes d'autorisations avec Concertation pluri-acteurs préalable
- Mise en place de modalités d'exploitations particulières avec compensations ou aides financières liés au surcoût d'exploitation
- Animation dédiée auprès des différents acteurs sur un chantier pilote

**Partenaires techniques:** ONF, CRPF, Coopératives, Experts forestiers, PNP, Réseau Natura 2000

### **Aides et partenaires financiers :**

Réseau Natura 2000, Parc National des Pyrénées

=> Soutien aux techniques d'exploitation alternatives, mise en place d'ilot de sénescence, Financement de travaux